

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	PORTE_D_ORLEANS	Numéro	0000018U7
Adresse du site	7, rue Monticelli	Hauteur	R+8 (29,30m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	21/08/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/09/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 7 rue Monticelli dans le 14 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et 3 nouvelles antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 44°, 166° et 254°		
Distance des ouvrants	Accès à la terrasse à 5m Fenêtres de 2m à 3,5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 44° < 5V/m ; 166° < 5V/m ; 254° < 4V/m 5G : 44° < 2V/m ; 166° < 2V/m ; 254° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	31,45m pour les faisceaux fixes et 32,88m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes, intégrées dans des fausses cheminées. Pas de changement visuel
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

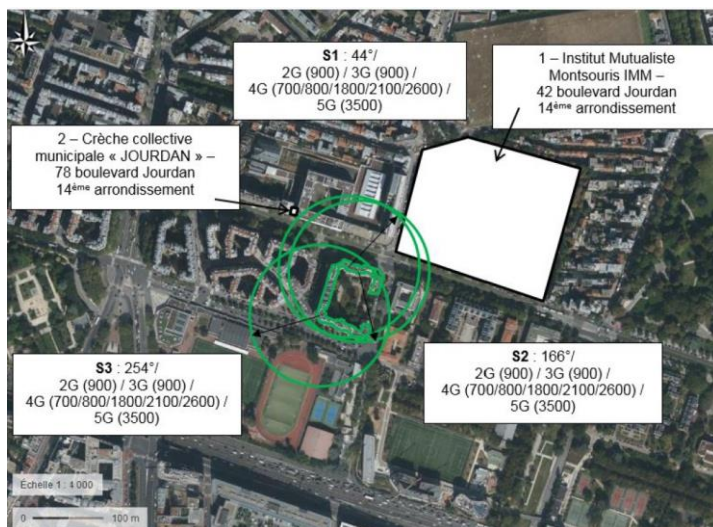
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

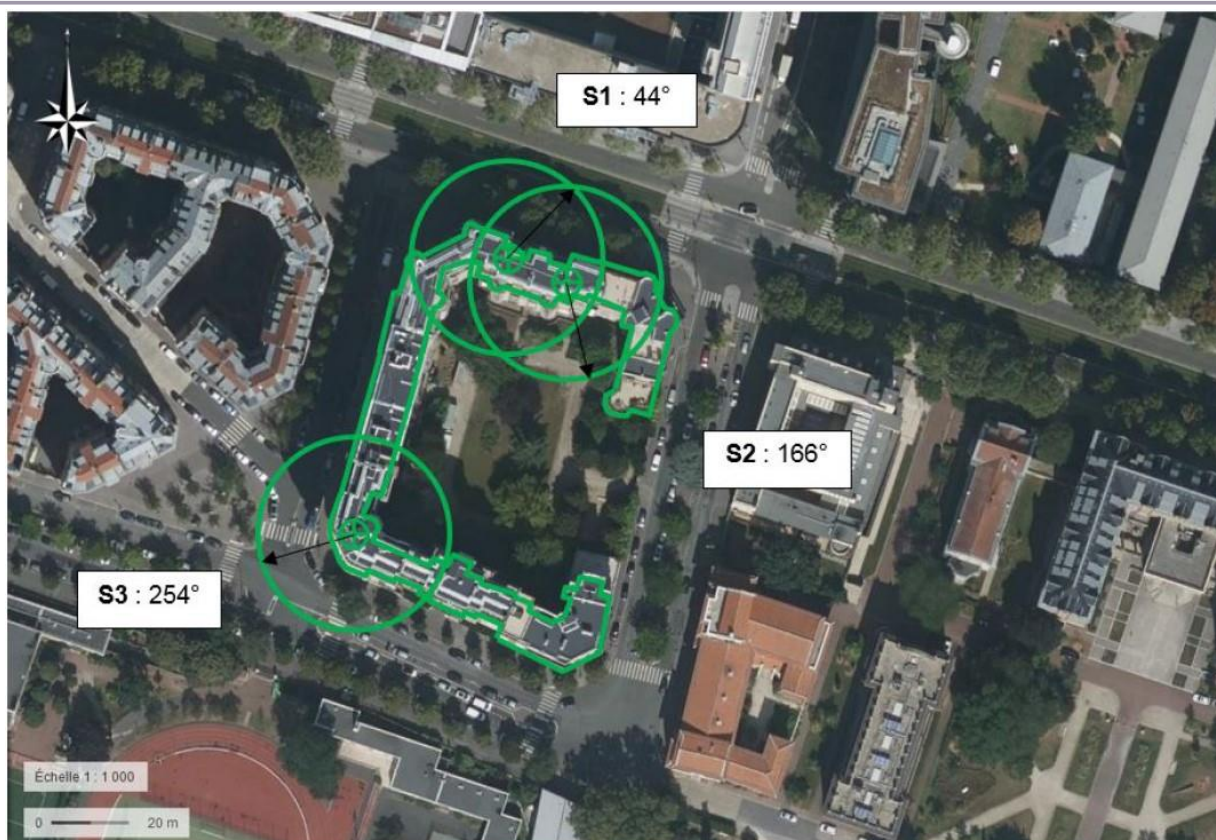
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Institut Mutualiste Montsouris IMM Etablissement hospitalier	42 boulevard Jourdan, 75014 PARIS	38.00	Non	83.30	< 1.00
Crèche collective municipale « JOURDAN » Crèche	78 boulevard Jourdan, 75014 PARIS	6.5	Non	102.50	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

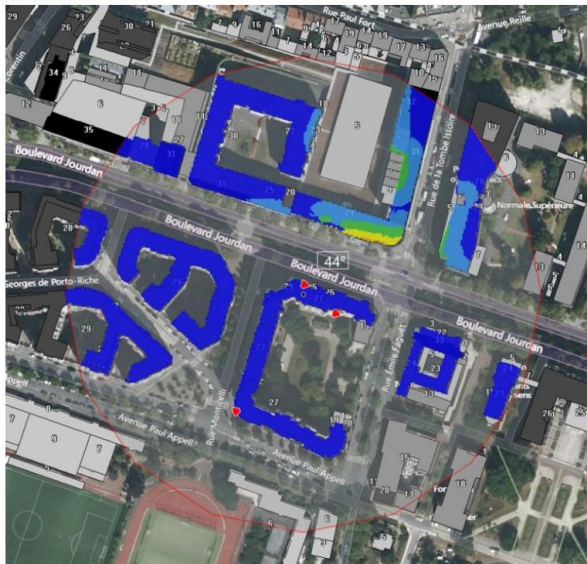


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 44, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 166, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



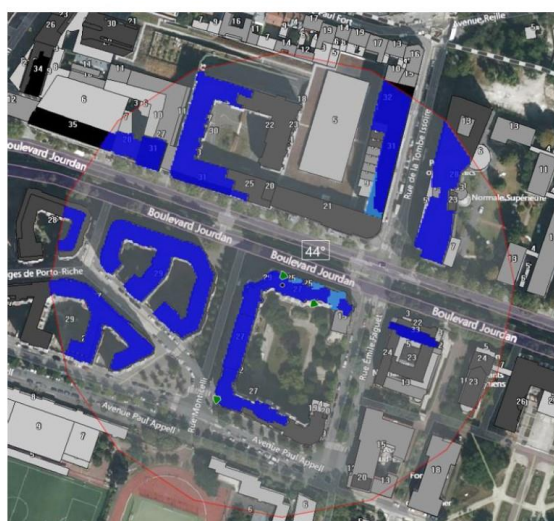
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 44°	Azimut 166°	Azimut 254°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 44, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 44°	Azimut 166°	Azimut 254°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 44°



Azimet 166°



Azimet 254°

